

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (e.g., 3 mois, 6 mois, 1 an) and Price (e.g., \$3.00, \$5.00, \$10.00).

BELLEAU & CIE, administrateurs.

BUREAUX, 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Prémium insertion... Avis de naissance, mariage ou décès... Les annonces suivantes seront insérées pour un centime...

Ernest Chouinard, Rédacteur

L'HON. M. MERCIER LA CASPESIE

Immense prestige du premier ministre dans un comté conservateur

Accueil enthousiaste dans toutes les paroisses

Adresses présentées à Port Daniel et Paspébiac

Paspébiac, 2 août 1888. L'honorable premier ministre, pris ce matin le steamer à la Grande Rivière vers cinq heures.

A PORT DANIEL

L'hon. M. Mercier, accompagné de MM. Chs. Langeheir, Achille Carrier et Auguste Tessier, est descendu sur le quai pour recevoir une adresse qui, en l'absence du maire, fut lue par le secrétaire-trésorier, M. Alex. Brotherton.

ADRESSE AU PREMIER MINISTRE

A l'hon. HONORÉ MERCIER, premier ministre de la Province de Québec.

Honorable Monsieur,

Les citoyens de Port Daniel salut avec plaisir le premier ministre de la province de Québec visitant pour la première fois la baie des Chaleurs. Ils auraient désiré voir séjourner plus longtemps au milieu d'eux celui qui, par sa position de ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, est plus en état qu'aucun autre de leur être utile.

DEPECHE DE NUIT

ECHOS DE LA CAPITALE

La difficulté de la taxe de peage sur les canaux

Attitude du gouvernement canadien

Une nouvelle complication

Sir John paye bien ses créatures

L'immigration des Mormons

M. Haggart eût pour son portefeuille... de ministre

Poursuite en dommage contre le gouvernement

Ottawa, 2 août.— Le gouvernement du Canada, en réponse aux représentations que lui a faites, par la voix du ministre anglais à Washington, le gouverneur américain qui se plaint que le Canada viole le traité de Washington par sa politique actuelle à l'égard des taxes de péage imposées aux vaisseaux américains et à leurs équipages sur les canaux St-Laurent et Welland, le gouvernement du Canada, dit-on, a adressé à Downing Street, Londres, pour être transmis à Washington, une communication portant la réclamation suivante contre les autorités américaines.

Notre gouvernement fédéral accuse le gouvernement des États-Unis de refuser aux Canadiens de passer par les canaux de l'Etat de New-York sur le même pied d'égalité que les citoyens américains; il prétend que, bien que les lois de New-York ne soumettent aucune forme au passage des vaisseaux ou des cargaisons du Canada sur les canaux de cet Etat, les règlements des douanes, dressés à Washington, les empêchent tout même de transporter des cargaisons sur ces canaux.

Les honneurs décernés même par le chef de l'Église au chef du gouvernement de notre pays...

Le nombre des immigrants des esclaves de Great Salt Lake City augmente tous les jours.

Non content d'avoir nommé M. Richard Pope sous-commissaire des Papes, pour le récompenser d'avoir scandalieusement retardé la publication officielle des noms des députés libéraux élus lors des dernières élections générales, le gouvernement vient de faire passer un ordre en conseil augmentant de quatre cents dollars en plus ses appointements, qui étaient de \$2,400 par année.

On a lancé les brefs pour une nouvelle élection fédérale dans le comté de Halton. La nomination aura lieu le 10 et le scrutin le 25 courant.

Les pertes causées par l'incendie des moulins de MM. E. B. Eddy & Cie s'élevaient à \$125,000.

Les assurances sont au montant de \$95,000, ainsi réparties: Royal, \$14,000; Citizen, \$9,000; Imperial, \$10,000; United States Mutual Co., \$25,000; Royale Canadienne, \$9,000; Queen, \$9,000; Phoenix of London, \$5,000; Guardian, \$5,000; Ethna, \$3,500; Hartford, \$3,500; Northern, \$2,000.

Le plus grand nombre ici porte de la nomination de M. Hayter Reed au poste de commissaire des Indiens avec dégoût, d'autant plus qu'il a été nommé avant d'avoir été discipliné par la justice de l'accusation de vol de fourrures aux casernes de Bâtelleford, fourrures appartenant à un pauvre diable de Métis et que maître Reed lui avait enlevées. On connaît l'histoire.

Le nouveau ministre des Postes Haggart est parti pour Québec aussitôt nommé, pour prêter serment. Ayant obtenu ce poste d'assaut et par la violence, il se rendit énormément de sir John et crant que le vieux roué ne veuille le faire tomber dans le panneau comme le sénateur O'Donoghue.

Un peintre, nommé William McLean, de Perth, est tombé en bas d'un train du Pacifique près d'Ottawa et a eu la jambe occupée par les chars.

On l'a transporté à l'hôpital.

La compagnie connue sous le nom de "European & Short Line Railway Co." vient d'être le gouvernement fédéral en demandant devant la Cour d'Échiquier pour le bis de contrat et d'exportation de

tracé de chemin de fer appartenant à cette compagnie qui a été cédé par le gouvernement pour la construction de la nouvelle ligne de Oxford à Glasgow.

Les plaquants sont le Dr Norvin Green, William Bond, F. W. Allin et A. Z. Blackman de New-York.

Ils réclament \$600,000 de dommages.

NOUVELLES DE MONTREAL

Tentative de suicide

Audacieuse invasion à la prison de Montreal

Pourquoi il n'y aura pas d'exposition à Montreal cette année

Les déboires d'un ivrogne

Les incendies

Nouvelles diverses

Montreal, 2 août 1888

Le pavage en asphalte de la rue Notre Dame commencera vers le 15 août. Les entrepreneurs prétendent que tout sera terminé en septembre.

Le constable Gerald se promenait vers 4 heures ce matin sur la jetée vis-à-vis le fleuve, lorsqu'il vit venir un jeune homme qui descendait tranquillement sur les quais. Gerald se douta de quelque chose et descendit le quai. Il était temps, car le jeune homme était sans vêtements les plus indispensables pour se jeter dans le fleuve. Le constable Gerald l'empoigna et le conduisit au poste. Elle dit se nommer Bella Sipling et est âgée de 33 ans. Elle était en état d'ivresse lorsqu'elle a voulu se jeter à l'eau.

Il y a 7 mois environ, un vieillard du nom de Duna fut condamné à la prison pour deux ans. L'histoire dont il s'agit rendra comble à deux graves. C'était un ancien soldat de l'armée anglaise récemment arrivé des vieux pays. Il fut amené à la prison et logé dans une cellule du deuxième étage. Il était tranquille et toujours fidèle à l'ouvrage. Ce matin, lorsque l'on ouvrit sa cellule, on constata qu'il était disparu. Le vieillard avait réussi à couper les barreaux de sa fenêtre et au moyen de ses draps s'était passé glissé dans la vaste cour de la prison où il a favorisé des tentatives. Il réussit à escalader les murs et à s'échapper. La description de l'homme a été donnée et la police est sur la piste.

M. J. C. Stevenson du bureau de l'exposition dit qu'il n'y aura pas d'exposition cette année à Montréal. Le gouvernement provincial avait voté la somme de \$10,000 à condition que la ville votât elle-même un certain montant, mais rien n'a été fait dans ce sens. M. Stevenson croit que l'exposition à Montréal ne sera un succès que lorsqu'un bureau de commissaires sera nommé à cet effet.

Le nombre des faux agissements tousjours. Durant le mois de juillet, il y a eu 60 alarmes contre 19 fausses alarmes à même époque. Depuis le 1er janvier, nous avons eu 312 faux. A même époque, aux derniers mois n'en avions eu que 224.

Le Herald publiera samedi une édition spéciale dans laquelle on donnera le résumé de l'état des affaires à Montréal, principalement pour ce qui a trait aux banques, chemins de fer et au commerce en général. Ce numéro du Herald contiendra 16 pages.

Vers quatre heures du matin, M. Meedham, 39 rue Albert, entendit du bruit dans sa chambre. Elle s'y alla assisté son mari qui aperçut un individu se promenant gravement du lit à la porte. M. Meedham saisit aussitôt le voleur de nuit et le tint en respect avec son fusil pendant que sa femme allait chercher un constable. Le constable McNeil arriva au lit et opéra l'arrestation. Le prisonnier dit son nom John Maher et être âgé de 21 ans. Il est qu'il était ivre et ne savait pas ce qu'il faisait.

La battise du New-York Life Insurance Co., une fois terminée, coûtera \$600,000. Ce sera la plus belle battise de genre à Montréal.

Cinquante immigrants sont arrivés hier de Québec. Ils partent ce soir pour Ontario.

Il est décidé que les révd. Pères Jésuites ouvriront un nouveau collège au Sault Ste Marie. C'est le révd. Père Devlin qui en prendra la direction. Ce dernier est bien connu en ville. Il a déjà pratiqué au terrain de cette ville en société avec son oncle, feu Bernard Devlin.

Les fermiers se plaignent de la sécheresse. De fait nous n'avons presque pas eu de pluie depuis le commencement de juillet. Il n'y a pas eu d'assés grande sécheresse depuis 14 ans.

DE 3 SOUMISSIONS

Cachetées, adressées au sousigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à

MERCREDI 22 COURANT

A MIDI

pour la construction de la superstructure métallique d'un pont fixe pour remplacer le

PONTTURCOT

sur la rivière Châteauguay, à North-Georgetown (Howick), comté de Châteauguay. Les plans et devis des ouvrages à exécuter seront visibles à ce département, au bureau de M. Gérard Macquet, ingénieur, tous les jours de 10 h. a. m. à 4 h. p. m. Le gouvernement ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Dépt. des Travaux Publics.

N. B. Pas de reproductions sans un ordre spécial par écrit.

2 août 1888

HOTELS LICENCIES

ETC., ETC., ETC.

FOUR LA

DIVISION DE QUEBEC

1888-1889

Du 1er Mai jusqu'aujourd'hui

NOMS RESIDENCES

Marie Parent Rue Lachetrière

Theo Faurau Arge Gardien

J. E. Caron Rue St Pierre

Thom. Desjardins Village St Sauveur

Wm Savard Rue Notre-Dame

Art. Sanders Village St Sauveur

Alph. Roy Rue St Augustin

Az. Joivin Rue St Joseph

Thom. Robitaille Rue St François

J. T. Donnelly Rue St Louis

Bern. Maguire Rue St Joseph

Ferd. Frouret Rue St Jean

Ans. Babin Rue St Joseph

Oct. Dubois Rue St Joseph

Jos. Rooney Rue St Joseph

Art. Sanders Rue St Joseph

Thom. Carr Rue St Joseph

James Burns Marché Champlain

Elz. Dalbaird Rue du Pont

Thom. Sturgeon Rue Arthur

J. A. Davis Mountain Hill

Jos. Coutier Marché Champlain

J. Torcotte Rue Union

Hermite Turcotte Rue Union

C. Rousseau Rue St Jean

H. Penders Mountain Hill

Gervain Dubé Rue St Valier

La Lambert Rue St Valier

Alph. Grenier Rue St Valier

Ether Mc Gill Quin Marché Champlain

Pierre Hervieux Rue St Valier

L. A. Boisvert Rue St Pierre

Wm Verner Village St Sauveur

Wid. J. John Rue de la Couronne

J. Brodrique Côte Abraham

A. Masson Rue Réal

Ed. Trudel Rue Desjardins

Elz. Coté Rue St Valier

Jno Rowbottom Rue Richmond

Thom. Griffiths Village St Sauveur

John Sutcliff Ville de Lévis

Alph. Hawkin N.-D. de Québec

Geo. Lemelin Coin des rues St Roch et St Joseph

Mat. Gregoire Rue de Lévis

Célanire Guay Rue Henderson

Elz. Leclerc Village St Sauveur

Geo. Savard Village St Sauveur

Ralph Lamb N.-D. de Québec

Walter Morris Rue St Jean

Jean Guillet Rue St Paul

Mat. Morin Rue St Paul

James Lawlor Ville de Lévis

Phils Wagner Rue Henderson

Phils Jernard Rue St Paul

Alphonse Pitou Village St Sauveur

Eng. Chartrain Rue du Pont

H. Deronne Marché Finlay

J. B. Letarte Rue St Joseph

Alfred Dagle Rue Fabrique

Jos. Dubé Rue Fabrique

J. P. R. Z. Lafrenaye Rue Comblard-Gagneau

F. X. Soney Rue St Paul

Jos. Declère Rue St Nicolas

Alph. Chouinard Marché Finlay

Erudent Pabot Rue St Paul

Eng. Benard Rue du Pont

Geo. Guillet Rue Desjardins

E. M. Rissette Ville de Lévis

John Murphy Rue St Charles

Jos. Demers Rue Champlain

Nap. Filion Rue du Pont

Elizabeth Green Rue de Lévis

Fred. Hawkins Rue St George

F. G. Guillet Rue N.-D. des Anges

F. G. Guillet Village St Sauveur

Wid. L. Fortin Rue St Paul

Ed. L. Pointe Rue du Pont

L. Pellier Rue du Pont

Laz. Turcotte Rue St Joseph

Mich. Ryan Rue Sault-au-Maciel

HOTELS LICENCIES

ETC., ETC., ETC.

FOUR LA

DIVISION DE QUEBEC

1888-1889

Du 1er Mai jusqu'aujourd'hui

NOMS RESIDENCES

J. Brodrique Côte Abraham

A. Masson Rue Réal

Ed. Trudel Rue Desjardins

Elz. Coté Rue St Valier

Jno Rowbottom Rue Richmond

Thom. Griffiths Village St Sauveur

John Sutcliff Ville de Lévis

Alph. Hawkin N.-D. de Québec

Geo. Lemelin Coin des rues St Roch et St Joseph

Mat. Gregoire Rue de Lévis

Célanire Guay Rue Henderson

Elz. Leclerc Village St Sauveur

Geo. Savard Village St Sauveur

Ralph Lamb N.-D. de Québec

Walter Morris Rue St Jean

Jean Guillet Rue St Paul

Mat. Morin Rue St Paul

James Lawlor Ville de Lévis

Phils Wagner Rue Henderson

Phils Jernard Rue St Paul

Alphonse Pitou Village St Sauveur

Eng. Chartrain Rue du Pont

H. Deronne Marché Finlay

J. B. Letarte Rue St Joseph

Alfred Dagle Rue Fabrique

Jos. Dubé Rue Fabrique

J. P. R. Z. Lafrenaye Rue Comblard-Gagneau

F. X. Soney Rue St Paul

Jos. Declère Rue St Nicolas

Alph. Chouinard Marché Finlay

Erudent Pabot Rue St Paul

Eng. Benard Rue du Pont

Geo. Guillet Rue Desjardins

E. M. Rissette Ville de Lévis

John Murphy Rue St Charles

Jos. Demers Rue Champlain

Nap. Filion Rue du Pont

Elizabeth Green Rue de Lévis

Fred. Hawkins Rue St George

F. G. Guillet Rue N.-D. des Anges

F. G. Guillet Village St Sauveur

Wid. L. Fortin Rue St Paul

Ed. L. Pointe Rue du Pont

L. Pellier Rue du Pont

Laz. Turcotte Rue St Joseph

Mich. Ryan Rue Sault-au-Maciel

J. T. Lyvalle Rue St Joseph

Alph. Desjardins Rue St Joseph

W. Toifed Rue de Lévis

Oct. Vaugeois Rue St Paul

Oct. Vaugeois Rue St Paul

E. X. Beaubien Rue St Jacques

Wm. McKibbin Rue St François

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Théo. Chamberland Rue St Joseph

Th

Nouvelles

ACCIDENT

Hier matin, un petit garçon d'une dizaine d'années, nommé Pelletier et dont les parents demeurent à St-Roch, a été pousé en dehors de la voiture du tramway, rue de la Fabrique, par un camarade, et une voiture qui suivait le char lui a passé sur le corps.

CUÏRE DELL'ORPHELINAT

Dimanche dernier, le 20, M. l'abbé Th. G. Rouleau, assistant principal de l'École Normale, a prêché l'Œuvre de l'Orphelinat à St-Jérôme du lac St-Jean, avec beaucoup de succès. Après le sermon, il y a eu une collation qui a produit plus de six cents piastres.

MUNICIPAL

Assemblée du comité des règlements cette après-midi à quatre heures.

CONSEIL DE VILLE

Séance spéciale hebdomadaire du conseil de Ville ce soir à 7 h. 30.

EN CHARGEMENT

Un grand nombre de débardements étaient occupés hier après-midi à charger le steamer Sarnia qui a pris une cargaison de bois.

EXCURSION

Samuel le onze, les clubs de croise Thibault et St-Louis vont à Cacoma où il joueront quelques parties de croise durant l'après-midi. Les excursionnistes seront de retour dimanche soir.

STATION DE POLICE

Un individu qui avait fait la noce a été arrêté hier soir sur la rue St-Louis et logé pour la nuit.

AUX COURSES

Un grand nombre de personnes assistaient aux représentations équestres qui ont eu lieu hier après-midi sur l'hippodrome St-Charles.

La célèbre Miss Myrtle Peck a été vivement applaudie. Elle est vraiment incomparable. Les amateurs qui n'ont pu assister aux représentations d'hier ont perdu une magnifique occasion de voir ce qui peut l'habileté féminine en fait d'équitation.

Eux de ne pas oublier de se rendre samedi.

Nous n'avons jamais rien vu de mieux à Québec.

À part cela, les choses ne se sont pas passées paisiblement comme on l'aurait désiré.

Tous les boxeurs de St-Sauveur s'y étaient donnés rendez-vous, et ils n'ont pas manqué de faire parler d'eux autres. En effet plusieurs querelles ont éclaté du temps à autres, mais un détachement de police qui s'y était rendu sur y mettre la loi.

NOUVEAU

C'est miraculeux, c'est incompréhensible, c'est inouï, c'est incroyable. En face d'un résultat comme celui-là, l'imagination se sent éblouie et se demande quelle faculté plus grande qu'elle-même a pu présider à un ordre de choses pareilles. On dit qu'un choc quelconque a amené un revirement complet dans des choses qu'on ne croyait pas susceptibles de changer de ce point.

Et pourtant un fait est là devant vous et vous êtes à même d'en constater la vérité.

Où, je le répète, c'est une chose inouïe que le bas prix auquel Myrand et Pouliot, 215 rue St-Joseph, vendent leurs marchandises. Une visite vous en convaincra.

E. J.

LA CLOTURE DE LA SESSION

UNE BONNE LOI SANCTIONNÉE

Enfin, nos législateurs ont terminé hier les travaux de la session et il n'est pas mal à propos de dire que celle-ci a été bien employée. Grand nombre de mesures importantes ont été passées et ont reçu la sanction de Son Honneur le lieutenant-gouverneur. Parmi les mesures les plus utiles à promouvoir l'intérêt public, il en est une qui attire particulièrement notre attention: c'est celle qui a pour objet de donner à la magistrature la plus populaire et au bon commerce la plus populaire et au bon marché le plus efficace.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

On ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi, et on ne peut que louer l'initiative de ce projet de loi.

LE DUEL BOULANGER ET FLOQUET

La blessure de Boulanger

Les causes du duel

Tout le monde sait qu'un duel vient d'avoir lieu en France entre deux hommes célèbres, le général Boulanger et M. Floquet président de la chambre française.

Voici maintenant ce que nous rapporte le télégraphe relativement à ce duel dont la cause n'était pas encore suffisamment connue. A une séance de la chambre le général Boulanger, montant à la tribune, propose que le gouvernement de la république soit autorisé à décerner un diplôme d'honneur à la Maison Blanche de Québec, en récompense des services rendus au public par ses ventes continuelles au bon marché. Le propos est au milieu d'un tapage. Le propos est au milieu d'un tapage. Le propos est au milieu d'un tapage.

Voici maintenant ce que nous rapporte le télégraphe relativement à ce duel dont la cause n'était pas encore suffisamment connue. A une séance de la chambre le général Boulanger, montant à la tribune, propose que le gouvernement de la république soit autorisé à décerner un diplôme d'honneur à la Maison Blanche de Québec, en récompense des services rendus au public par ses ventes continuelles au bon marché. Le propos est au milieu d'un tapage. Le propos est au milieu d'un tapage. Le propos est au milieu d'un tapage.

Musique à tres bas prix

Nous vendons le choix de romances françaises suivantes seulement 10 cts. chaque dont les prix ordinaires sont de 25 cts, 30 cts, et 35 cts.

- Amour par Célestin Lavigne
Amour, par Célestin Lavigne
Amour, par Célestin Lavigne
Amour, par Célestin Lavigne
Amour, par Célestin Lavigne
Amour, par Célestin Lavigne
Amour, par Célestin Lavigne
Amour, par Célestin Lavigne
Amour, par Célestin Lavigne
Amour, par Célestin Lavigne

PIANOS DE R. S. WILLIAM & SON

PIANOS DE R. S. WILLIAM & SON, O. NEWBOME & Co, STANLEY & Co, THOMAS O'BRIEN & Co, etc.

BERNARD & ALLAIRE

Éditeurs de musique
77-79, Rue St-Jean
QUÉBEC.

LOTÉRIE NATIONALE

DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

CLASSÉ

Tirage, le troisième Mercredi de chaque mois.

Première série

Valeur des lots: \$50,000.00

Gros lot: un immeuble de \$5,000.00

Loi qui zème tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI

15 AOUT 1883

A 2 HEURES P.M.

VALEUR DES LOTS

\$50,000.00

Gros lot: UN IMMEUBLE DE \$5,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de \$5,000.00

1 Immeuble de \$2,000.00

1 Immeuble de \$1,000.00

1 Immeuble de \$500.00

10 de \$200.00

20 de \$100.00

30 de \$50.00

100 de \$25.00

1000 de \$5.00

10000 de \$1.00

100000 de \$0.20

1000000 de \$0.05

10000000 de \$0.01

100000000 de \$0.002

1000000000 de \$0.0005

10000000000 de \$0.0001

100000000000 de \$0.00002

1000000000000 de \$0.000005

10000000000000 de \$0.000001

100000000000000 de \$0.0000002

1000000000000000 de \$0.00000005

10000000000000000 de \$0.00000001

100000000000000000 de \$0.000000002

1000000000000000000 de \$0.0000000005

10000000000000000000 de \$0.0000000001

100000000000000000000 de \$0.00000000002

1000000000000000000000 de \$0.000000000005

LA GIE CHINIC

ANCIENNE MAISON METHOT FONDÉE EN 1803

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

coin des rues St Pierre et de la Montagne

QUEBEC

Fabricants de Clous et de Moulanges

et Marchands de Fer

GROS ET DÉTAIL

Matériaux de construction, de steamers et de chemins de fer,

Articles d'ingénieurs-mécaniciens,

Fournitures de moulins, de beurreries et de fromageries,

Articles de quincaillerie en général.

PRIX SANS PRÉCÉDENTS A QUÉBEC

TAPIS PRELARTS TAPIS

A ceux qui veulent avoir un bon et beau TAPIS à bon

marché demandez à voir

Nos tapis Tapestry à 25c la vg.

Nos tapis de Bruxelles à 75c la vg.

Nos prelarts à 16c la vg.

SPECIALITE

ETOFFES A ROBES, A MANTEAUX, NOIRS DE DEUIL, SOIES NOIRES ET DE COULEURS, SOIES A GARNITURES, CHAPEAUX DE PAILLE, PLUMES, RUBANS, ETC.

TWEEDS ET SERGES, CHAPEAUX DE FEUTRE ET EN SATIN, HARDES FAITES, HABILLEMENTS, JERSEYS POUR ENFANTS, ETC., ETC., ETC.

JOB: Chemises de couleurs valent \$1 pour 40c

Étoffes à robes valent 10c pour 4c

700 Jerseys valent \$2.50 pour \$1.00

—AUSSI—

Un grand lot de RUBANS pour la MOITIÉ du PRIX

ROBITAILLE & SAVARD,

COIN DES RUES

ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE

ST-ROCH, QUÉBEC

RESERVEZ VOS COMMANDES

A LA MAISON—

A. B. DUPUIS

Pour Biscuits, Sucereries, Chocolats, etc.

Qui est la seule de ce genre ayant un assortiment aussi complet et dont l'IMPOPTATION et les NOUVEAUTÉS sont de beaucoup plus considérables que par les années précédentes.

Les acheteurs y trouveront de grands avantages surtout pour les prix, qui sont EXCESSIVEMENT BAS.

LE PRIVILEGE D'UNE VISITE EST SOLICITE

CIGARES, CIGARES, CIGARES,

Manufactures expressément pour la Maison A. B. DUPUIS,

et beaucoup d'autres nouvelles marques à tres bas prix.

Seul agent pour les "Imperial Cough Drops" sans pareilles pour rhumes, maux de gorge, extinction de voix, etc.

EN GROS SEULEMENT

57--RUE SAINT-PAUL--57

66 PAR TELEPHONE.

Manufacturer's Life & Accident Company

President: Le tres honorable S. P. John A. Macdonald, P. C., G. C. B.

CAPITAL { Plus de Trois millions } CAPITAL

\$5,000,000.00

Depôt complet entre les mains du gouvernement d'Ottawa.

LA MANUFACTURIÈRE offre des garanties inégalées, et le nombre considérable de ses clients et le règlement immédiat de tous ses engagements, elle est reconnue la plus sage et la plus régulière des compagnies d'assurance-vie. Elle est reconnue la plus sage et la plus régulière des compagnies d'assurance-vie.

PLAN DE PRIMES REMBOURSABLES, qui est un avantage d'après lequel tous les primes payées par l'assuré sont remboursées à la fin de la vie de la compagnie, assurés pour retirer tous les profits attachés à la police aussitôt qu'il est libéré de son contrat.

POLICES COMBINÉES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS AUX TAUX LES PLUS RÉDUITS

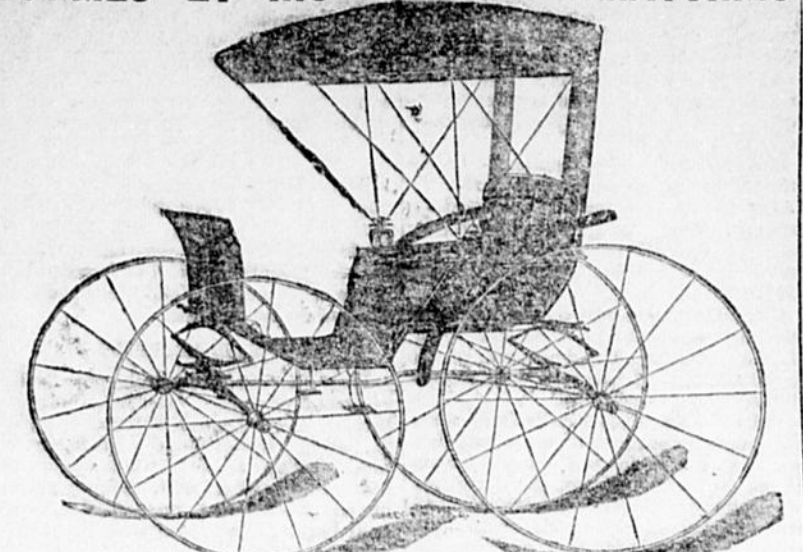
AGENTS DEMANDÉS

J. G. CARLIE, DIRECTEUR CÉRANT, 33 RUE KING-EST, MONTREAL, Q. B.

PHILIPPE MASSON, AGENT GÉNÉRAL, 55 RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC.

4 juillet E. J. Im.

BUGGIES ET INSTRUMENTS ARATOIRES



P. T. LEGARE

401, RUE ST. VALIER, ST SAUVEUR, QUEBEC

E. B. EDDY, MANUFACTURING CO

(LIMITED)

HULL, P. Q.

Les plus belles chaudières et les plus beaux barils du monde

CHAUDIÈRES POUR LE FEU

CHAUDIÈRES POUR L'EAU

FOURNAUX A MOULIN

CHAUDIÈRES A LAVER,

VENEZ VOIR

F. H. ANDREWS & SON,

No 9, RUE ST PAUL, QUEBEC

BEAUDET, LEFAIVRE & GARNEAU

QUINCAILLERIES ET FERRONNERIES EN GROS

122, RUE ST-PAUL, QUEBEC

Cette maison fera un commerce general de Quincailleries

FER EN BARRES, ACIER,

TOLES ET FERBLANC.

PEINTURES, VERNIS, ETC.

AURA UN ASSORTIMENT COMPLET POUR LA FABRICATION DES VOITURES

MARCHANDISES RECUES TOUS LES JOURS

Nous invitons spécialement les clients de l'ancienne maison BEAUDET & CHINIC qui trouveront dans notre établissement ceux avec lesquels ils ont travaillé pendant de nombreuses années.

Agents pour les huiles à machines de la "Montreal Oil Company."

EAU ST-LEON !!

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse

Traverse de St-Romuald et Sillery

Le nouveau vapeur "Levis"

Capt. L. DERROCHERS

A commencer le 14 MAI, (le temps et les circonstances le permettant), fera le trajet comme suit:

NEW-LEVERMORE

2 1/2 P. M. 6 00 A. M.

10 00 A. M. 11 30 A. M.

1 00 P. M. 2 00 P. M.

5 00 P. M. 6 15 P. M.

7 00 P. M. 8 00 P. M.

9 00 P. M. 10 00 P. M.

11 00 P. M. 12 00 P. M.

1 00 P. M. 2 00 P. M.

3 00 P. M. 4 00 P. M.

5 00 P. M. 6 00 P. M.

7 00 P. M. 8 00 P. M.

9 00 P. M. 10 00 P. M.

11 00 P. M. 12 00 P. M.

1 00 P. M. 2 00 P. M.

3 00 P. M. 4 00 P. M.

5 00 P. M. 6 00 P. M.

7 00 P. M. 8 00 P. M.

9 00 P. M. 10 00 P. M.

11 00 P. M. 12 00 P. M.

1 00 P. M. 2 00 P. M.

3 00 P. M. 4 00 P. M.

5 00 P. M. 6 00 P. M.

7 00 P. M. 8 00 P. M.

9 00 P. M. 10 00 P. M.

11 00 P. M. 12 00 P. M.

1 00 P. M. 2 00 P. M.

3 00 P. M. 4 00 P. M.

5 00 P. M. 6 00 P. M.

7

DERNIERE EDITION 5 HRS. P. M.

Environ 300 Italiens sans ouvrage ont quitté New-York pour retourner dans leur pays.

La bâtisse du New York Life Insurance Co. une fois terminée, coûtera \$300,000. Ce sera la plus belle bâtisse du genre à Montréal.

Un nouveau service de malles a été inauguré aujourd'hui sur la ligne du chemin de fer Pontiac et Pacific Junction, par M. Thompson, de la division d'Ottawa.

On signe en ce moment une pétition à Montréal, dit le Star, priant le Pape d'accorder à l'Université-Laval une partie de la somme donnée aux Jésuites, relativement au règlement de la question des biens des Jésuites.

Durant le mois de juillet le nombre des visiteurs au Musée géologique à Ottawa a été de 1,731; à la galerie des Arts, 1,681 et à l'Exposition des Pêcheries, près de 2,046. C'est une augmentation considérable sur les années précédentes.

Jay Gould, l'archi-millionnaire, malgré toutes ses richesses, ne peut empêcher sa santé de décliner. Il ne dort plus et son appétit s'évanouit de plus en plus. C'est le cas de dire avec La Fontaine: Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Il est décidé qu'les RR. PP. Jésuites ouvriront un nouveau Collège au Sault Ste Marie. C'est le Rév. Père Devlin qui en prendra la direction. Ce dernier est bien connu à Montréal. Il a déjà pratiqué au barreau de cette ville en société avec son oncle, feu Bernard Devlin.

Le contrat pour le transport des malles en la Colonie Anglaise et San Francisco a été de nouveau accordé par le gouvernement fédéral à une compagnie américaine, MM. Goodall, Perkins & Cie de San Francisco.

C'est ainsi que les torres encouragent les entreprises canadiennes. M. Perkins, un des membres de la compagnie qui a obtenu le contrat, ne peut se taire sur la générosité du gouvernement canadien. Il dit: "Le gouvernement nous a donné ce contrat pour encourager la navigation américaine. Il fait plus pour nous que le gouvernement des Etats-Unis. Nous avons décidé de ne pas aller plus loin que le détroit de Puget à l'avenir, et ce contrat nous a été accordé pour nous encourager à aller jusqu'à Victoria.

Chaque fois que nous demandons un contrat, le gouvernement des Etats-Unis envoie quelqu'un pour voir s'il n'y aurait pas moyen de faire faire le service à meilleur marché. Mais le gouvernement canadien est généreux et paye libéralement pour le transport des malles."

L'indemnité Sesssionnelle

Le Chronicle défend ce matin l'hon. M. Mercier contre l'accusation que lui portant certains journaux d'avoir fait augmenter l'indemnité sessionnelle. C'est bien le temps, dit-il, de réclamer quand les deux parts de la chambre, les ex-ministres et les autres, se sont empressés de voter cette mesure. Le Chronicle juge les confères de son parti comme s'ils étaient tenus d'avoir du bon sens et de la pudeur. Mais c'est ce qui le trompe.

Comme il le dit lui-même, ces gens-là auraient pu leur mille piastres tout aussi bien que huit cents, et quand on plaide leur cause il conviendrait au moins de cacher leurs faiblesses et de ne pas reprocher aux autres leur propre convoitise. Nous savions bien qu'il en serait ainsi de leur part; mais le public n'est pas une dupe et il comprend que s'il y a une faute, elle doit être imputée aux deux parts de la chambre. Mais il y a une autre faute, c'est que cette mesure a été approuvée par des gens désintéressés et qu'elle s'explique suffisamment même pour ceux auxquels le dépit et la colère bleue font oublier d'un jour à l'autre les responsabilités de leurs propres amis.

DERNIERES DEPECHEES

JUSQU'A 4 HEURES P. M.

CLASSE CONTRE L'ESCLAVAGE

L'ENTREVUE DE PETELEOG

DIVERS

Londres, 3 août. — Une nouvelle croix contre l'esclavage vient d'être commencée par le cardinal Lavigne archevêque d'Alger, qui a prononcé un discours des plus éloquentes devant la Société anglaise anti-esclavagiste, presque exclusivement composée de non-conformistes et de quakers. Le cardinal a dit que 500 hommes résolus pourraient mettre fin à la retraite des esclaves en Afrique. Son discours a produit une vive impression.

Genève, 3 août. — Un correspondant anglais de cette ville écrit à son journal: "Je suis en mesure de vous affirmer que la chancellerie allemande avait communiqué aux journaux et aux correspondants de journaux qu'elle subventionne dans les divers pays de l'Europe, d'importantes instructions très précises au sujet de la visite de l'empereur Guillaume au czar. Ces instructions recommandaient: 1. D'insister particulièrement sur l'état d'isolement dans lequel se trouve la France, et un rapprochement intervenait entre l'Allemagne et la Russie."

BOIS DE CORDE BRULE

On rapporte que des étincelles provenant d'une locomotive du chemin de fer de Montréal, ont mis le feu, le long de cette ligne, dans une quantité de bois de corde appartenant à M. G. H. Deschamps, M. P. P. On dit que cent cordes de bois ont été réduites en cendre.

Le service anniversaire de M. M. T. M. Lachance, Jos Lachance et Alexis Vézina aura lieu mardi prochain, le 7 août, à l'Église-Grande.

Le vapeur Vega fera un voyage pour permettre aux parents et amis de se rendre au service. Il partira de Québec à 6 heures a. m., arrivant au bout de l'île à St Laurent et St Jean, en allant et en revenant.

L'heure du départ de l'île-aux-Grues sera comme à bord du bateau.

Prix du passage: 50 cts.

Un journaliste a été arrêté hier en état d'ivresse et a ensuite été admis à caution. Ce matin il a réglé le com; araire et un mandat d'amener a été lancé contre lui.

Un autre journaliste, envoyé en prison pour deux mois, vu qu'il ne possède pas \$2, demande à laquelle il a été condamné pour ivresse.

Un autre encore qui se soule et résistait au constable qui veut l'arrêter, est condamné à \$1 par ivresse et à \$5 et les frais pour résistance à la police.

Le matin, vers 11 heures, un jeune homme du nom de E. Boulanger, employé aux usines Carrier et Lévis, à Lévis, a été victime d'un bien pénible accident. Muni d'un tournevis, M. Boulanger travaillait au polissage mécanique quand sa main droite s'engagea dans la machine et fut horriblement broyée.

Le docteur N. Lacerte, chez qui on conduisit le jeune homme, fit obligé d'amputer le doigt médium. Deux autres doigts, l'annulaire et l'auriculaire ont aussi été fort écorchés. L'amputation de ces deux doigts n'a cependant pas été jugée nécessaire.

Le nouveau quai Lequel le gouvernement fédéral est à faire construire à Lévis, immédiatement au sud de celui des bateaux voyageurs sera terminé d'ici à trois semaines.

Ce qui est construit en vue de permettre aux passagers qui arrivent par les bateaux de Montréal et qui désirent en suite aller sur l'Intercolonial, de descendre près de la gare de ce chemin de fer. Le ponton qui sera attaché à ce quai ne sera prêt que plus tard vu que les constructeurs n'ont pas pu se procurer les courbes nécessaires.

La jolie barque "Nikaria" construite dans le chantier de M. N. J. Raymond, à la rivière Météghan, Marc Doyeur, pour les MM. John Y. Robbin, capitaine, John Hibbert, Job Hatfield, capitaine Thomas Long, et autres de Yarmouth, a été lancée le 24 courant. La "Nikaria" a un registre de 1,669 tonnes.

Il n'y a plus de homard à pêcher sur les côtes de l'état du Maine et c'est la Nouvelle Écosse qui fournit aujourd'hui ce crustacé au marché de Boston.

On croit que les dix tonnes de charbon, toutes deux de bonne grosseur, qu'on a récemment trouvées à fleur de terre aux Mines de Chignectou, n'avaient jamais été découvertes auparavant. Elles ont l'apparence d'être du bon charbon. Plusieurs pensent qu'il existe un autre champ de charbon au sud des mines de Joggin.

Une compagnie de Londres, Angleterre, a acheté le terrain des sources d'eau salée du comté de Cumberland, consistant de 14 arpents, pour \$20,000. La compagnie a l'intention de creuser un trou de plusieurs centaines de pieds où coule l'eau pure, et y posera des tubes et de construire un aqueduc jusqu'à la station de Salt Spring, sur l'Intercolonial, où on évaporerait l'eau. On dit que ce la se fera en quatre ou cinq cents boisseaux de sel par jour.

La bénédiction des autels latéraux de l'église du Havre-aux-Bœufs, a eu lieu le 24 courant, dimanche, 25 juillet. St Grandeur Mgr Cameron, devait faire la cérémonie.

Le nouvel acquéreur de la villa de Mills-Fleurs, M. Olivier Dumais, qui vient de donner \$12,000 en argent comptant au sénateur J. R. Thibault pour cette magnifique résidence, à Montréal, est un ancien trappeur dont les aventures dans les prairies du Yukon et les Montagnes Rocheuses feraient un superbe roman pour un roman d'Emile Chevalier.

Parti de Sorel il y a une trentaine d'années il est allé chercher fortune aux Etats Unis. Après avoir mené une vie aventureuse dans les prairies, il a par couru le nord du lac Supérieur comme trappeur. La fortune lui a souri lorsqu'il fit la traite avec les Sauvages. Un jour il constata que les peaux rouges avec lesquels il avait des relations commerciales chargeaient leurs filets de chiens avec un métal qu'ils extrayaient de façon à ce qu'ils ne puissent transporter avec eux. Il s'est aperçu que le métal qui leur servait à fondre des balles était de l'argent. Il chercha vainement à saisir des sauvages la provenance du métal.

C'était un secret religieux gardé dans la tribu. Ce ne fut le dénouement qu'il tenait à savoir où était le gisement du précieux métal.

Peur arriver à son but il fit parti de la tribu et la suivit dans ses grandes expéditions de chasse à la fourrure. Il gagna la confiance des Peaux Rouges qui finirent par le regarder comme un des leurs.

Pour prouver à ses compagnons qu'il tenait à rester avec eux il épousa une sauvage de la tribu. Il finit par savoir où étaient les mines d'argent. Il marqua l'endroit et quelques années plus tard il en prit la patente. Ces mines situées au flanc des Montagnes Rocheuses portent aujourd'hui le nom de "Beaver Mines".

Après avoir exploité ses mines d'argent pendant quelque temps le trappeur canadien vint à établir à Port Arthur, longtemps avant que la localité fut érigée en municipalité.

M. Daunais habite Port Arthur, depuis plusieurs années et il y fait construire actuellement un pâté de maisons de la valeur de \$125,000.

Il est remarqué depuis son aventure avec la tribu indienne et il a une famille de sept enfants. Ses garçons ont reçu leur éducation à Toronto et ses filles dans un couvent à Port Hope.

Sa famille qui est encore à Port Arthur, vient dans le mois d'octobre habiter le petit village de Mills-Fleurs, à Maisonneuve. M. Daunais est actuellement en promenade dans les ports du golfe.

Il est difficile de donner le chiffre approximatif de la fortune de M. Daunais. Ceux qui le connaissent prétendent que cette fortune est d'environ \$2,000,000. M. Daunais possède encore aujourd'hui 10,000 acres de terrain minier.

Il est âgé de 54 ans, mais il paraît beaucoup plus jeune. C'est un homme affable, sans manières polées et possédant toutes les qualités d'un bon citoyen.

DECES Vendredi, à St Roch, à l'âge de 7 mois, Marie-Joseph-Xavier-Arthur-Emile, enfant de M. Joseph Paquet, maître corroyeur.

Il sera inhumé demain après-midi, à 4 heures.

Un convoi partira de la demeure de son père, No. 175 rue St-Vallée, à 3 h. 45.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERISON MIRACULEUSE Les personnes présentes hier au sanctuaire de St Anne ont été témoins d'un miracle étonnant.

Une femme d'une quarantaine d'années, née Savard, épouse d'un cultivateur nommé Tremblay, de St Siméon, comté de Charlevoix, était retournée au lit depuis longtemps par une triste maladie. Confiante en bonne sainte Anne, elle résolut de se faire conduire par son mari au sanctuaire de la grande thaumaturge.

Conduite sur un lit, on voiture, le trajet fut bien pénible. Rendue à l'église, elle demanda la sainte communion, et aussitôt après elle ressentit un mieux remarquable. Elle se mit à marcher tout en implorant sainte Anne, et quand elle quitta le sanctuaire elle était guérie. Toute l'assistance était émue, et avec elle remercia sainte Anne de lui avoir accordé une si grande faveur.

Cette femme est retournée chez elle parfaitement guérie, et peut aujourd'hui vaquer à ses occupations au milieu de sa famille.

On rapporte que plusieurs autres malades ont eu lieu ces jours derniers.

CALENDRIER AOUT SOLEIL Levée Coucher

1 Mercredi St Pierre des Liens. 4.48 — 7.24

2 Jeudi Octave de St Anne. 4.50 — 7.22

3 Vendredi Inv. de St Et. 4.51 — 7.21

4 Samedi St Dominique. 4.53 — 7.20

5 Dimanche St P. 4.53 — 7.19

N. D. Ne. 4.53 — 7.19

Nouvelle lune, le 7 à 1 heure 26 m du soir.

FAUSSE NOUVELLE

Il est faux qu'un jeune homme de Lévis, employé comme matelot à bord du bateau Marie-Louise, appartenant à M. T. Paradis, se soit noyé à Bécancour en tombant d'un radeau de bois que ce bateau remorquait à Lévis. Le jeune homme en question est resté à Bécancour pour le temps de la fennaison.

AVIS DE SOCIÉTÉS Nouvelles sociétés.—Compagnie de papier de Portneuf, Portneuf; Peter Ford et John Ford, associés. Fortier et Duhaie, manufacturiers de beurre et fromage, village Montmagny; Adolphe Fortier et N. L. Duhaie, associés.

Dissolution.—J. B. Lemyre et frère, mines minérales, Québec. Compagnie de papier de Portneuf.

EMBAËME BEL Un débarcadere qui travaillait à bord d'un vaisseau au bassin Louis, a failli se noyer il y a quelques jours. Au moment où il se trouvait sur une passerelle, celle-ci chavira et le pauvre homme fut précipité à l'eau, entre le quai et le bâtiment. Un de ses compagnons qui avait été témoin de l'accident s'empressa d'aller lui porter secours, et put le retirer de la non sans quelque difficulté.

LE TOUR Il y a quelques jours nous annoncions que lundi prochain un détachement du huitième bataillon partirait pour Ottawa afin de prendre part au concours provincial. Le détachement se composera du lieutenant Miller, des sergents Goudie, D. W. Fall, Bartley et Ross; des caporaux Champion et Douglas; et des soldats Tom. Dunn, Parke, W. J. Davidson, Hawkins, Norton et Thomson.

MUTINERIE Une querelle s'est élevée il y a quelques jours à bord de la batterie "Falconmiller" qui arrive de Barbates.

Au cours de la mêlée, le capitaine Gauthier a reçu une grave blessure à la main. Trois des assaillants ont été arrêtés avant-hier.

L'équipage de ce vaisseau n'était pas dit-on, satisfait des provisions qu'on leur servait.

CHUTE Hier soir M. Olivier Gagnon, marchand de bois rue St-Joseph, a été la victime d'un pénible accident. En descendant l'échelle qui conduit au fenil de son étalage M. Gagnon a manqué un échelon et est tombé d'une hauteur de près de douze pieds. Dans sa chute M. Gagnon s'est démis le bras à l'épaule. M. le docteur Watters a été appelé et à la demande de M. Gagnon il a remis le bras en place sans se servir d'aucun anesthésique.

RECETTES DU GRAND-TROIS Recettes du trafic du Grand-Trois pour la semaine finissant le 24 juillet: 1888 1887 Passagers.....\$146,128 \$162,169 Fret.....229,944 238,975 Total.....\$376,072 \$401,143 Diminution 1888.....\$25,103

ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL Un fait qui prouve jusqu'à quel point la navigation entre Québec et Montréal est difficile est celui qu'il y a trois jours un bateau tirant au plus sept pieds d'eau et conduit par des marins d'expérience est allé échouer en plein jour sur la batture de Gentilly. Ce bateau était parti de Trois-Rivières chargé de marchandises appartenant à MM. Dobbell & Cie et descendait à Québec. On a dit que 300 matelots à l'eau afin de sauver le bateau, qui menaçait d'aller en miettes, et le reste de la cargaison.

DIXER Les personnes suivantes ont été invitées à dîner hier soir à la Citadelle: Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le maire de Québec et madame Langeleur, Sir et Lady Stuart, Mele Stuart, Son Honneur le juge Casault, Sir N. Balleau, H. N. P. Garesau, Hon. D. Ross, Hon. M. Shelly, Madama et Mele Shelly, Hon. G. Duhaie et Mele Duhaie, Col. Forsyth, M. et Mele Dobbell, et M. J. Tessier, Capt. H. Sheppard, A. H. McMahon, et le grenadier Guards.

L'ORAGE DE MARDI Lorsque le violent orage de mardi l'après-midi a éclaté, le vapeur Canada ramenant de St-Anne de Beauséjour environ trois cents pèlerins qui ont été fort effrayés du déchaînement des éléments. Le vent, les éclairs et la foudre qui raient provoqué une panique parmi les femmes et les enfants qui ne put être calmée que grâce aux efforts des prêtres qui accompagnaient les pèlerins et des officiers du bateau. Il est très heureux que celui-ci soit d'une grande puissance, car autrement une catastrophe aurait pu arriver.

EN FAILLITE Ce matin, M. Charles Trépanier, marchand de nouveautés rue de la Fabrique, a fait une cession judiciaire de ses biens, à la demande de ses principaux créanciers, MM. Gault et frère, de Montréal.

Le passif de M. Trépanier est de \$30,955. Le montant est dû en grande partie à des marchands de Montréal, car il n'est dû aux marchands de Québec que la somme de \$1881 réparties entre cinq maisons différentes. Il y a quelques jours, M. Trépanier offrait de composer pour 80 cts. par piastre, mais cette offre a été refusée par la majorité des créanciers.

Avant-hier, MM. Côté et frère, de St Roch, tanneurs, ont fait une cession judiciaire. M. Arcand a été nommé gardien provisoire. Le passif est de \$1850, et l'actif de \$1293. Il y aura rémission des créanciers mardi prochain.

CHANGEMENT DESIRABLE Hier pour la première fois depuis dix ans le steamer Toronto de la ligne Dominion, prêt à Québec avec une forte partie de sa cargaison, a saisi des maritimes. On attribue ce changement aux concessions faites par les ouvriers de bord.

M. Joseph Cowan, employé depuis longtemps par la maison Glover & Fry, est mort hier après-midi après vingt quatre heures seulement de maladie, à sa résidence, rue Richelieu. Il était âgé de 62 ans, et il a succombé au choléra du pays.

OBITUAIRE Nous avons le regret d'annoncer le décès de madame Datois, née Léopoldine Gauvreau, qui est décédée à Sherbrooke hier matin. Madame Datois qui était bien connue à Québec était la fille de M. Narcisse Gauvreau, notaire à l'île Verte.

BONNE PECHE On peut se faire une idée de la valeur des pêcheries de la côte du Pacifique par le fait que 50,000 lbs de flétan (halibut) ont été pris en dix jours par le "Nellie Adams", golette de la Nouvelle-Écosse qui s'est rendue à la Colonie Anglaise l'an dernier.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de M. M. T. M. Lachance, Jos Lachance et Alexis Vézina aura lieu mardi prochain, le 7 août, à l'Église-Grande.

Le vapeur Vega fera un voyage pour permettre aux parents et amis de se rendre au service. Il partira de Québec à 6 heures a. m., arrivant au bout de l'île à St Laurent et St Jean, en allant et en revenant.

L'heure du départ de l'île-aux-Grues sera comme à bord du bateau.

Prix du passage: 50 cts.

Un journaliste a été arrêté hier en état d'ivresse et a ensuite été admis à caution. Ce matin il a réglé le com; araire et un mandat d'amener a été lancé contre lui.

Un autre journaliste, envoyé en prison pour deux mois, vu qu'il ne possède pas \$2, demande à laquelle il a été condamné pour ivresse.

Un autre encore qui se soule et résistait au constable qui veut l'arrêter, est condamné à \$1 par ivresse et à \$5 et les frais pour résistance à la police.

Le matin, vers 11 heures, un jeune homme du nom de E. Boulanger, employé aux usines Carrier et Lévis, à Lévis, a été victime d'un bien pénible accident. Muni d'un tournevis, M. Boulanger travaillait au polissage mécanique quand sa main droite s'engagea dans la machine et fut horriblement broyée.

Le docteur N. Lacerte, chez qui on conduisit le jeune homme, fit obligé d'amputer le doigt médium. Deux autres doigts, l'annulaire et l'auriculaire ont aussi été fort écorchés. L'amputation de ces deux doigts n'a cependant pas été jugée nécessaire.

Le nouveau quai Lequel le gouvernement fédéral est à faire construire à Lévis, immédiatement au sud de celui des bateaux voyageurs sera terminé d'ici à trois semaines.

Ce qui est construit en vue de permettre aux passagers qui arrivent par les bateaux de Montréal et qui désirent en suite aller sur l'Intercolonial, de descendre près de la gare de ce chemin de fer. Le ponton qui sera attaché à ce quai ne sera prêt que plus tard vu que les constructeurs n'ont pas pu se procurer les courbes nécessaires.

La jolie barque "Nikaria" construite dans le chantier de M. N. J. Raymond, à la rivière Météghan, Marc Doyeur, pour les MM. John Y. Robbin, capitaine, John Hibbert, Job Hatfield, capitaine Thomas Long, et autres de Yarmouth, a été lancée le 24 courant. La "Nikaria" a un registre de 1,669 tonnes.

Il n'y a plus de homard à pêcher sur les côtes de l'état du Maine et c'est la Nouvelle Écosse qui fournit aujourd'hui ce crustacé au marché de Boston.

On croit que les dix tonnes de charbon, toutes deux de bonne grosseur, qu'on a récemment trouvées à fleur de terre aux Mines de Chignectou, n'avaient jamais été découvertes auparavant. Elles ont l'apparence d'être du bon charbon. Plusieurs pensent qu'il existe un autre champ de charbon au sud des mines de Joggin.

Une compagnie de Londres, Angleterre, a acheté le terrain des sources d'eau salée du comté de Cumberland, consistant de 14 arpents, pour \$20,000. La compagnie a l'intention de creuser un trou de plusieurs centaines de pieds où coule l'eau pure, et y posera des tubes et de construire un aqueduc jusqu'à la station de Salt Spring, sur l'Intercolonial, où on évaporerait l'eau. On dit que ce la se fera en quatre ou cinq cents boisseaux de sel par jour.

La bénédiction des autels latéraux de l'église du Havre-aux-Bœufs, a eu lieu le 24 courant, dimanche, 25 juillet. St Grandeur Mgr Cameron, devait faire la cérémonie.

Le nouvel acquéreur de la villa de Mills-Fleurs, M. Olivier Dumais, qui vient de donner \$12,000 en argent comptant au sénateur J. R. Thibault pour cette magnifique résidence, à Montréal, est un ancien trappeur dont les aventures dans les prairies du Yukon et les Montagnes Rocheuses feraient un superbe roman pour un roman d'Emile Chevalier.

Parti de Sorel il y a une trentaine d'années il est allé chercher fortune aux Etats Unis. Après avoir mené une vie aventureuse dans les prairies, il a par couru le nord du lac Supérieur comme trappeur. La fortune lui a souri lorsqu'il fit la traite avec les Sauvages. Un jour il constata que les peaux rouges avec lesquels il avait des relations commerciales chargeaient leurs filets de chiens avec un métal qu'ils extrayaient de façon à ce qu'ils ne puissent transporter avec eux. Il s'est aperçu que le métal qui leur servait à fondre des balles était de l'argent. Il chercha vainement à saisir des sauvages la provenance du métal.

C'était un secret religieux gardé dans la tribu. Ce ne fut le dénouement qu'il tenait à savoir où était le gisement du précieux métal.

Peur arriver à son but il fit parti de la tribu et la suivit dans ses grandes expéditions de chasse à la fourrure. Il gagna la confiance des Peaux Rouges qui finirent par le regarder comme un des leurs.

Pour prouver à ses compagnons qu'il tenait à rester avec eux il épousa une sauvage de la tribu. Il finit par savoir où étaient les mines d'argent. Il marqua l'endroit et quelques années plus tard il en prit la patente. Ces mines situées au flanc des Montagnes Rocheuses portent aujourd'hui le nom de "Beaver Mines".

Après avoir exploité ses mines d'argent pendant quelque temps le trappeur canadien vint à établir à Port Arthur, longtemps avant que la localité fut érigée en municipalité.

M. Daunais habite Port Arthur, depuis plusieurs années et il y fait construire actuellement un pâté de maisons de la valeur de \$125,000.

Il est remarqué depuis son aventure avec la tribu indienne et il a une famille de sept enfants. Ses garçons ont reçu leur éducation à Toronto et ses filles dans un couvent à Port Hope.

Sa famille qui est encore à Port Arthur, vient dans le mois d'octobre habiter le petit village de Mills-Fleurs, à Maisonneuve. M. Daunais est actuellement en promenade dans les ports du golfe.

Il est difficile de donner le chiffre approximatif de la fortune de M. Daunais. Ceux qui le connaissent prétendent que cette fortune est d'environ \$2,000,000. M. Daunais possède encore aujourd'hui 10,000 acres de terrain minier.

Il est âgé de 54 ans, mais il paraît beaucoup plus jeune. C'est un homme affable, sans manières polées et possédant toutes les qualités d'un bon citoyen.

DECES Vendredi, à St Roch, à l'âge de 7 mois, Marie-Joseph-Xavier-Arthur-Emile, enfant de M. Joseph Paquet, maître corroyeur.

ENCORE UN VOL

Depuis quelques jours les vols se commencent à Québec avec une audace imperturbable. Hier soir encore on pendant la nuit, car on ne sait au juste en quel temps, une somme de \$52.75 a été volée à la résidence de M. Ferdinand Reinhardt, rue St-Patrice, en face de la halle Berthelot.

Ce monsieur fait réparer en ce moment sa maison. Près de la porte d'entrée se trouvait une petite ouverture. On suppose que le voleur, durant la nuit dernière aurait, par cette ouverture, fait entrer le loquet de la porte et qu'il serait entré en suite dans la chambre où était couché M. Reinhardt.

L'argent volé se trouvait dans la poche de son pantalon qui était accroché au pied de son lit. Le pantalon a aussi été enlevé.

L'affaire est entre les mains des détectives.

LES RICHESSES DU LABRADOR M. le juge Dugas est arrivé mercredi en cette ville de retour d'un voyage de deux mois au Labrador, en compagnie de MM. de Puyllon et Werner, riche capitaliste français. Ces messieurs ont constaté de grandes richesses minéralogiques dans cette partie du pays, ainsi que de mica, de pierres à pavage et de pierres lithographiques. Il y a de plus une quantité énorme d'œufs d'oiseaux marins, tels que mouettes, goélands, eider, etc.

M. Werner a l'intention d'établir un comptoir général dans ces parages pour l'exportation de la morue, du maquereau et autres poissons qui abondent dans ces eaux.

On dit que le gouvernement devrait établir un surcroît plus stricte dans ces parages, car des compagnies américaines exploitent le commerce des œufs de oiseaux marins sur une grande échelle et on calcule qu'ils en enlèvent des millions par année.

Ces messieurs sont revenus enchantés de leur voyage et l'ont découvert pour l'exportation de la morue, du maquereau et autres poissons qui abondent dans ces eaux.

La jolie barque "Nikaria" construite dans le chantier de M. N. J. Raymond, à la rivière Météghan, Marc Doyeur, pour les MM. John Y. Robbin, capitaine, John Hibbert, Job Hatfield, capitaine Thomas Long, et autres de Yarmouth, a été lancée le 24 courant. La "Nikaria" a un registre de 1,669 tonnes.

Il n'y a plus de homard à pêcher sur les côtes de l'état du Maine et c'est la Nouvelle Écosse qui fournit aujourd'hui ce crustacé au marché de Boston.

On croit que les dix tonnes de charbon, toutes deux de bonne grosseur, qu'on a récemment trouvées à fleur de terre aux Mines de Chignectou, n'avaient jamais été découvertes auparavant. Elles ont l'apparence d'être du bon charbon. Plusieurs pensent qu'il existe un autre champ de charbon au sud des mines de Joggin.

Une compagnie de Londres, Angleterre, a acheté le terrain des sources d'eau salée du comté de Cumberland, consistant de 14 arpents, pour \$20,000. La compagnie a l'intention de creuser un trou de plusieurs centaines de pieds où coule l'eau pure, et y posera des tubes et de construire un aqueduc jusqu'à la station de Salt Spring, sur l'Intercolonial, où on évaporerait l'eau. On dit que ce la se fera en quatre ou cinq cents boisseaux de sel par jour.

La bénédiction des autels latéraux de l'église du Havre-aux-Bœufs, a eu lieu le 24 courant, dimanche, 25 juillet. St Grandeur Mgr Cameron, devait faire la cérémonie.

Le nouvel acquéreur de la villa de Mills-Fleurs, M. Olivier Dumais, qui vient de donner \$12,000 en argent comptant au sénateur J. R. Thibault pour cette magnifique résidence, à Montréal, est un ancien trappeur dont les aventures dans les prairies du Yukon et les Montagnes Rocheuses feraient un superbe roman pour un roman d'Emile Chevalier.

Parti de Sorel il y a une trentaine d'années il est allé chercher fortune aux Etats Unis. Après avoir mené une vie aventureuse dans les prairies, il a par couru le nord du lac Supérieur comme trappeur. La fortune lui a souri lorsqu'il fit la traite avec les Sauvages. Un jour il constata que les peaux rouges avec lesquels il avait des relations commerciales chargeaient leurs filets de chiens avec un métal qu'ils extrayaient de façon à ce qu'ils ne puissent transporter avec eux. Il s'est aperçu que le métal qui leur servait à fondre des balles était de l'argent. Il chercha vainement à saisir des sauvages la provenance du métal.

C'était un secret religieux gardé dans la tribu. Ce ne fut le dénouement qu'il tenait à savoir où était le gisement du précieux métal.

Peur arriver à son but il fit parti de la tribu et la suivit dans ses grandes expéditions de chasse à la fourrure. Il gagna la confiance des Peaux Rouges qui finirent par le regarder comme un des leurs.

Pour prouver à ses compagnons qu'il tenait à rester avec eux il épousa une sauvage de la tribu